

62291

CANTON DE VAUD



COMMUNE d'HENNIEZ

PLAN DES ZONES

Echelle 1:5000

Approuvé par la Municipalité
dans sa séance du: 23 MAR 1981

Le Syndic: Le Secrétaire:

Soumis à l'enquête publique
du: 30 MAR 1981 29 AVR 1981

Le Syndic: Le Secrétaire:

Adopté par le Conseil
général dans sa séance
du: 26 JUN 1981

Le Président: Le Secrétaire:

Approuvé par le Conseil
d'Etat du canton de Vaud
dans sa séance du: 28 OCT. 1981

L'atteste, le Chancelier:

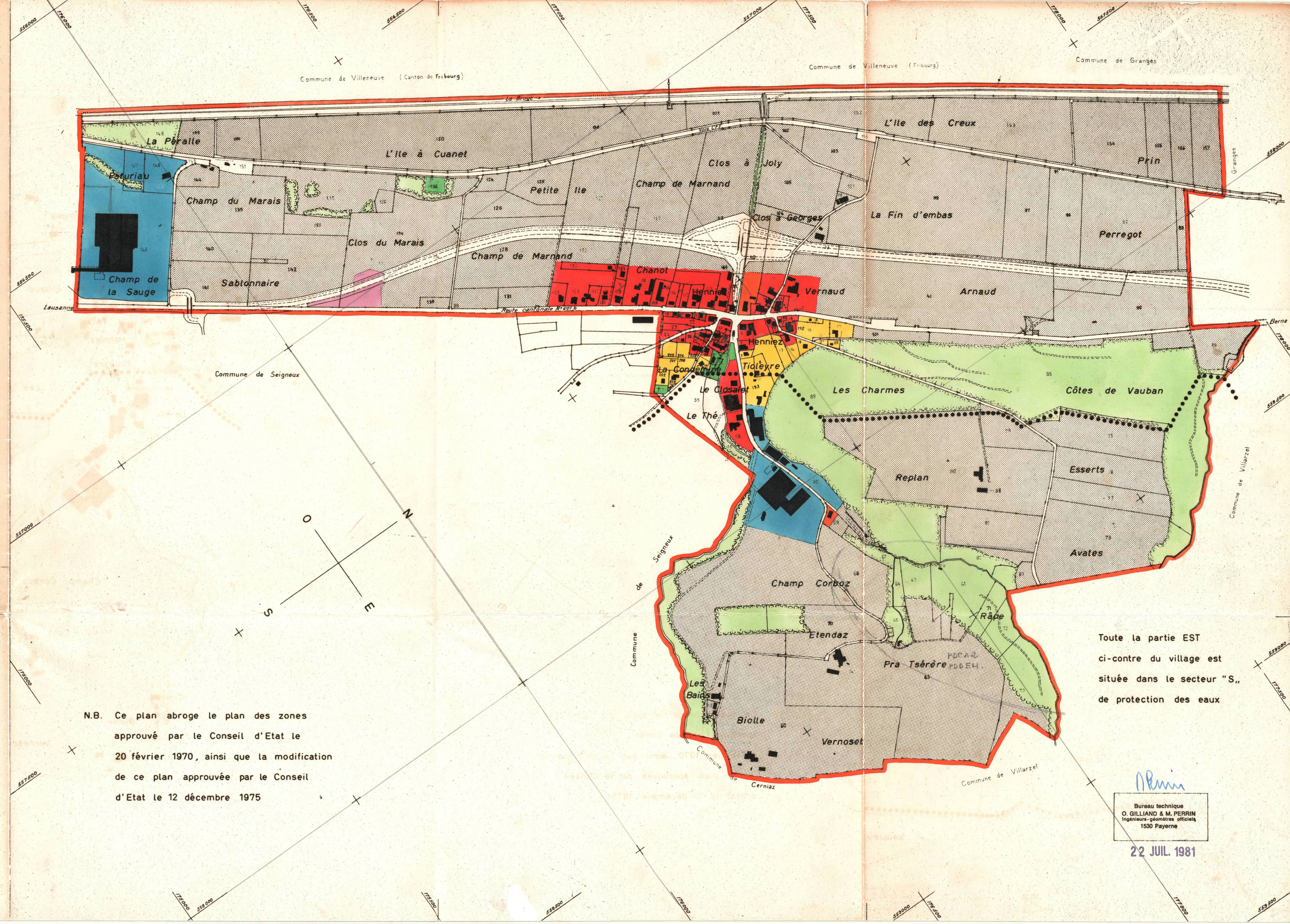
Bureau technique
O. GILLIAND & M. PERRIN
Ingénieurs-géomètres officiels
1530 Payerne

LEGENDE

- Zone du village
- Zone de villas
- Zone d'habitations collectives
- Zone industrielle
- Zone intermédiaire
- Zone agricole
- Aire forestière
- Zone de verdure et de constructions d'utilité publique
- Zone artisanale

Secteur "S." de protection des eaux (figuré à titre indicatif)

Limite communale



N.B. Ce plan abroge le plan des zones
approuvé par le Conseil d'Etat le
20 février 1970, ainsi que la modification
de ce plan approuvée par le Conseil
d'Etat le 12 décembre 1975

Toute la partie EST
ci-contre du village est
située dans le secteur "S."
de protection des eaux

Bureau technique
O. GILLIAND & M. PERRIN
Ingénieurs-géomètres officiels
1530 Payerne

22 JUL 1981